



Charte d'engagement et d'inclusion des personnes en situation de handicap

Notre conviction :

Chez **WBD Formations**, nous croyons que **la formation professionnelle doit être accessible à tous**, sans distinction ni barrière.

Chaque personne, quelles que soient ses capacités, doit pouvoir **se former, progresser et réussir** dans un environnement bienveillant et adapté.

Nos engagements :

Dans le cadre de notre démarche qualité et de notre certification Qualiopi, **WBD Formations** s'engage à :

1. Accueillir sans discrimination

- Accueillir toute personne en situation de handicap avec respect, écoute et confidentialité.
- Examiner chaque demande de formation individuellement afin d'évaluer la faisabilité et les adaptations possibles.

2. Informer et orienter

- Mettre à disposition des candidats et stagiaires les informations nécessaires concernant l'accessibilité de nos formations.
- Orienter vers des structures partenaires lorsque la formation au sein de notre centre de formation n'est pas possible.



3. Adapter nos dispositifs

- Mettre en œuvre, lorsque cela est possible, des aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels.
- Faciliter l'accès aux supports de formation (format numérique, police agrandie, aide technique...).
- Aménager les rythmes d'apprentissage pour répondre aux besoins spécifiques.

4. Former et sensibiliser nos équipes

- Sensibiliser les formateurs, référents et personnels administratifs à la diversité des situations de handicap.
- Encourager le partage de bonnes pratiques et la montée en compétences sur l'inclusion.

5. Nommer un référent handicap

- Garantir la présence d'un **référént handicap identifié** au sein du centre.
- Ce référent est disponible pour écouter, accompagner et coordonner les aménagements nécessaires tout au long du parcours de formation.

Référént Handicap WBD Formations :

Nom : Karim RAGOUB

 karim@wbd-formations.fr

 01 87 66 02 66



Nos actions :

- Réaliser un entretien individuel dès la préinscription pour identifier les besoins spécifiques.
- Étudier les solutions d'adaptation possibles avec le stagiaire et l'équipe pédagogique.
- Maintenir un lien permanent entre le référent handicap, le formateur et le stagiaire tout au long de la formation.
- Travailler en lien avec nos **partenaires spécialisés**, l'**AGEFIPH**, pour répondre et accompagner au mieux le stagiaire durant sa formation.

Notre ambition :

Faire de **KSR Formations** un centre où **chaque apprenant se sent reconnu, accompagné et valorisé** dans son parcours, quelles que soient ses différences. Nous plaçons **l'inclusion, l'équité et la réussite pour tous** au cœur de notre mission.

Engagement de l'équipe WBD Formations :

L'ensemble des collaborateurs et intervenants de WBD Formations s'engagent à :

- Respecter les valeurs de cette charte ;
- Promouvoir un environnement inclusif ;
- Contribuer à l'amélioration continue de l'accessibilité de nos formations.



Modalités de prise en compte du handicap

KSR Formations s'engage à étudier chaque situation individuellement afin de mettre en place les aménagements nécessaires permettant le bon déroulement du parcours de formation.

Notre objectif est de garantir un accueil inclusif et une adaptation des conditions de formation pour les personnes en situation de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Notre référent handicap :

Le référent handicap au sein de **WBD Formations** est :

Nom : RAGOUB Karim

Contact : 01 87 66 02 66 - karim@wbd-formations.fr

Il est le **point d'entrée privilégié** pour toute demande liée à l'accessibilité, aux besoins spécifiques ou à l'adaptation du parcours de formation.

En cas d'handicap ou de pathologie pouvant impacter votre parcours de formation, un entretien avec le référent handicap est nécessaire pour étudier la faisabilité de la formation ainsi que les adaptations éventuelles pouvant être mises en place.

Missions du référent handicap :

- Accueillir et écouter les candidats ou stagiaires en situation de handicap.
- Identifier les besoins spécifiques en lien avec la situation de la personne.
- Proposer, en lien avec l'équipe pédagogique, des **aménagements raisonnables**.
- Orienter vers des partenaires spécialisés lorsque les adaptations dépassent les capacités d'accueil du centre.



- Assurer le **suivi du parcours** et la **traçabilité** des actions mises en place.
- Sensibiliser l'équipe pédagogique et administrative aux enjeux de l'inclusion.

Accessibilité et conditions d'accueil :

Les formations de WBD Formations se déroulent en présentiel dans des locaux, en distanciel ou en e-learning.

Nos locaux étant situés au 1er étage (sans ascenseur) peuvent présenter des **limites d'accessibilité** pour certains types de handicaps.

Chaque situation étant unique, une **étude personnalisée** est réalisée dès la demande d'inscription.

Modalités d'adaptation possibles

Selon la nature du handicap et la faisabilité, WBD Formations peut mettre en œuvre les actions suivantes :

- Aménagement des horaires ou du rythme de formation ;
- Adaptation des modalités pédagogiques (proposition d'une formation en distanciel) ;
- Adaptation des supports pédagogiques (documents agrandis, en version numérique, etc.) ;
- Organisation d'un accompagnement individuel avec le formateur référent ;
- Collaboration avec un référent externe (Cap Emploi, Agefiph, associations spécialisées, etc.) ;
- Mise en place d'un tiers accompagnant ou d'un appui technique si nécessaire.

Partenaire :

WBD Formations collabore avec l'**AGEFIPH**, un partenaire spécialisé pour accompagner l'équipe pédagogique dans les démarches d'adaptation ou de financement de la formation professionnelle.



Processus de prise en compte :

1. **Identification du besoin** : lors de la préinscription, le candidat peut signaler sa situation.
2. **Analyse individuelle** : un entretien est proposé avec le référent handicap.
3. **Évaluation de la faisabilité** : étude des aménagements nécessaires.
4. **Proposition d'adaptation** : mise en œuvre d'un plan d'accompagnement ou orientation vers un centre partenaire.
5. **Suivi du parcours** : communication régulière entre le stagiaire, le formateur et le référent.